

DÉCEMBRE 2025

N°103

Connerré & vous

VOTRE VILLE,
VOTRE INFO



Photo : Alain Lavallée



Arnaud MONGELLA
Maire de Connerré

Cet édito de fin de mandat est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des élus et des agents de la commune pour l'ensemble des projets réalisés pour les habitants de Connerré pendant 6 ans. La transformation de notre commune s'est accompagnée de différentes phases de travaux et je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre patience. Nous pouvons désormais bénéficier collectivement de nouvelles infrastructures qui favorisent le « vivre ensemble » et embellissent notre commune. Je souhaite également sou-

ligner le travail remarquable réalisé par nos associations investies auprès de vous et des habitants du territoire. Elles sont le ciment de notre société et font vivre la fraternité, indispensable à notre vie collective. Je remercie également toutes les forces économiques qui contribuent au dynamisme de notre commune dans un contexte qui, comme celui des collectivités, est devenu complexe et incertain. Cet édito est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2026 pour vous et vos proches.

J'AIME MON COMMERCE LOCAL



Plus de 40 places libérées à proximité du marché



3 parkings à moins de 3 minutes à pieds

+ DE 230 PLACES DE STATIONNEMENT



Réorganisation en cours du marché avec les commerçants

Marché tous les mercredis matin



Petites villes de demain

AMENAO
SARTHE

02 43 40 27 27

ZONE D'ACTIVITÉS

**LES TERRASSES
DU CHALLANS 2
- 72160 CONNERRE**

**TERRAINS
DISPONIBLES !**
Priorité aux artisans et industries

AMENAO
158 av. Bollée
72 000 Le Mans

TÉL :
02.43.40.27.27
07.57.76.48.43

AMENAO.fr



16302m²

VENDU

3020m²

VENDU

5547m²

VENDU

2017m²

VENDU

</div



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Réorganisation du système d'assainissement de la région de Connerré

L'organisation du système d'assainissement collectif de la région de Connerré est actuellement confiée à un syndicat intercommunal, le SAEPA, regroupant les communes de Beillé, Connerré, Duneau et Vouvray/Huisne. Ce syndicat gère aussi l'eau potable avec les mêmes communes.

Depuis plusieurs années, le système d'assainissement n'était plus conforme et se trouvait sous la menace de sanctions des instances préfectorale et européenne. Après des études organisées par le syndicat, il est apparu que deux sortes de modifications devaient être apportées :

- Modernisation des canalisations depuis la sortie de la rue Faidherbe jusqu'à la station d'épuration située rue des Lindennes en passant par la rue de la Gare. Lors des épisodes pluvieux, une partie des effluents se déversaient dans l'Huisne. Il a donc fallu diviser le réseau en réservant une canalisation à l'eau pluviale et en créant une conduite pour les eaux usées. La totalité de l'eau usée étant dorénavant dirigée vers la station, il a fallu créer un nouveau bassin pour

recueillir cette augmentation de volumes d'effluents. Le chantier canalisation est terminé depuis plusieurs semaines, le chantier bassin s'achève également, les nouvelles installations sont en phase d'essai.

- Les élus de l'époque ont choisi, il y a presque 30 ans, un système d'assainissement dit "mixte" qui ne reçoit pas seulement les eaux usées domestiques mais également les effluents des industriels de l'agroalimentaire. Pour simplifier on peut dire que ce système implique la gestion par le syndicat d'une station dix fois plus grosse que si elle était uniquement domestique. Bien entendu, les industriels versent une redevance annuelle qui couvre les frais de cette gestion. Aujourd'hui trois sites industriels continuent à utiliser la station : Christ, Prunier, Reitzel. Les effluents Christ sont particuliers et né-

cessitent un "prétraitement" avant de rejoindre les effluents domestiques. Ce système de prétraitement produisant du méthane, on l'appelle méthaniseur, il se situe à l'intérieur de la station et est géré par le syndicat. Aujourd'hui, le méthaniseur nécessite des travaux de modernisation importants qui ne sont pas à la portée financière du syndicat et il a été demandé à l'entreprise Christ de reprendre la charge de ce méthaniseur. Le syndicat et l'entreprise Christ sont arrivés à un accord de reprise du méthaniseur.

Les travaux de modernisation de collecte des eaux usées ont nécessité des travaux pour un coût total de 2.934.657€ HT. Ce coût a été financé par des subventions de l'Agence de l'eau (692.094€) et du Département (346.047€). Le reste à charge a été financé par un emprunt du syndicat. Les industriels ont été mis à contribution par une augmentation de la redevance annuelle ce qui permettra au syndicat d'appliquer aux particuliers une augmentation modérée du prix de l'eau qui restera dans la moyenne départementale.

Changement de canalisations d'eau potable

Chaque année le syndicat d'eau renouvelle une partie de canalisations d'eau potable. Une partie de ce changement est destinée à remplacer des canalisations anciennes (50 à 60 ans en général), l'autre partie consiste à remplacer des canalisations présentant un risque de CVM. Cette année, l'effort est particulièrement important puisqu'il s'agit de remplacer une ancienne canalisation qui accumule les fuites à partir du pont de Connerré vers la gare jusqu'à l'entrée du bourg de Beillé. Des contrôles pour dépister le CVM (gaz produit par la dégradation de certaines canalisations PVC antérieures à 1980) sont constamment effectués par le gestionnaire du réseau. Chaque année, le syndicat remplace des canalisations PVC datant d'avant 1980 et présentant des risques de CVM. En pratique, ce risque n'apparaît que dans les endroits où l'eau circule lentement, voire stagne (dans les écarts avec très peu d'habitants ou des résidences secondaires peu utilisées). Cette année ce remplacement sera effectué au lieu dit "le Cormier" à Connerré.

LE PLAN

Un nouveau plan de la commune est disponible en mairie. Vous y trouverez le nouvel adressage, les randonnées et les principaux services et bâtiments de la ville.



RADAR PÉDAGOGIQUE

L'utilité principale d'un radar pédagogique est de prévenir les automobilistes qu'ils ne respectent pas la limite de vitesse autorisée. Les témoignages des riverains montrent l'utilité de cet outil.

Le radar permet de comptabiliser la circulation et les vitesses pratiquées. La commune possède à ce jour un radar et le place à différents endroits.



LA SALLE SUZANNE JALINIER

Le 29 août dernier, un public nombreux a assisté à l'inauguration de la nouvelle salle d'activités sportives. Le nom donné à cette nouvelle installation n'était certainement pas étranger à cette affluence. En effet, le Conseil Municipal avait décidé d'honorer Madame Jalinier pour ses nombreuses années d'engagement au service de l'intérêt général.

Cette salle permet maintenant aux scolaires, mais aussi à différentes associations, de pratiquer leurs activités dans des conditions d'accessibilité et de sécurité qui n'étaient plus acceptables dans la salle Sirius et la MJC.



29 AOÛT

Les différents pratiquants ne s'y trompent pas car les sections de judo, musculation et billard de la MJC ont vu leur nombre d'adhérents augmenter. D'autre part, deux nouvelles activités (escalade et gym au sol pour enfants) créées sous l'impulsion du Comité Départemental d'escalade et de Familles rurales rencontrent aussi un vif succès.



Dans l'optique de créer un lieu d'échanges intergénérationnels et favoriser l'activité sportive, vecteur positif en termes de santé, la municipalité avait souhaité un espace extérieur dédié à des activités libres d'accès : pétanque, ateliers physiques et jeux pour enfants. Au vu de la fréquentation des ces premières semaines d'utilisation, on peut considérer que cela répond à une attente de la population.



4 OCTOBRE

Cinquante exposants présents à la foire de l'UDEC !

Samedi 4 septembre 2025, l'Union Des Entrepreneurs Connerréens a organisé, sur la place de la République, une foire réservée aux acteurs économiques de la commune et des alentours.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les cinquante commerçants et artisans qui exposaient et présentaient leur activité.

Le midi, une marmite sarthoise était proposée aux nombreux visiteurs, le tout dans une ambiance conviviale.

Cette troisième édition a été une réussite malgré une météo capricieuse en début de journée. Les membres de l'association et les exposants sont satisfaits et souhaitent que cette foire soit reconduite dans les années à venir.

Cette manifestation répond pleinement aux objectifs fixés par l'UDEC, à savoir dynamiser l'artisanat et les commerces locaux, mettre en avant et faire connaître les acteurs économiques locaux ainsi que participer à l'animation de la commune. Ces enjeux, qui sont à l'origine du soutien à la création de l'UDEC par la municipalité, confirment la volonté commune de soutenir l'activité économique locale.



PARIS CONNERÉ

Nouvelle édition réussie pour cette course cycliste qui fait partie du patrimoine de la commune et qui a vu cette année, pour la 55^e édition, la victoire d'Alain Riou, coureur professionnel et quasi enfant du pays.

Cette course est toujours précédée par le prix Narcisse Hériteau.



5 OCTOBRE

Jazz à Saint Germain



10 OCTOBRE



Le public est venu nombreux pour "Jazz et chanson à Saint Germain des Prés". Une évocation historique qui a plongé tout l'auditoire dans le patrimoine musical du Jazz.

Expo «Ô mon bourg»



DU 4 NOV. AU 6 DÉC.

Cette exposition présentait l'inventaire du patrimoine de 11 bourgs du Perche Sarthois. On pouvait y découvrir différents aspects des bourgs, leur implantation initiale, les différents matériaux utilisés dans l'architecture, les principaux bâtiments.

Temps fort de cette exposition : une visite guidée et une micro-conférence à la Micro-Folie



11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE

Ce fut encore une belle cérémonie du 11 novembre en l'honneur de nos Poilus.

Les pompiers, les JSP, la fanfare des pompiers, la Société Musicale de Connerré, les porte-drapeaux, ainsi que de nombreux enfants, étaient présents pour ce moment solennel de mémoire.



15 OCTOBRE



FESTI'JEUX

Une centaine de personnes ont répondu présentes à la première édition du Festi'jeux à la Passerelle.

L'événement était organisé en collaboration avec le centre Larès et l'équipe de la Médiathèque.

Un après-midi ludique et intergénérationnel réussi !



“

**Bien chers toutes et tous,
habitants du Gesnois Bilurien**

Alors que ce mandat s'achève, je souhaitais partager avec vous un bilan sincère de ces années marquées par des défis majeurs. Dès le départ, les crises successives nous ont confrontés à des choix complexes et à des arbitrages difficiles, exigeant une adaptation permanente. Pourtant, malgré les incertitudes et la diversité des défis, notre territoire a continué d'avancer. Cette résilience témoigne de notre capacité à agir ensemble, avec détermination et solidarité.

Ce résultat collectif est d'abord le fruit de l'engagement sans faille des élus communautaires, jusqu'au bout de leur mandat. Leur implication constante a été essentielle pour maintenir le cap et porter les projets qui nous rassemblent. Je tiens à saluer leur sérieux et leur transparence, même lorsque les décisions à prendre n'étaient pas évidentes. Je n'oublie pas non plus leurs conjoints et leurs familles, dont le soutien et les sacrifices ont permis à chacun de consacrer le temps nécessaire à cette charge particulièrement exigeante.

Autour d'eux, je souhaite aussi remercier les techniciens, dont l'expertise et les conseils ont été précieux, ainsi que les agents de terrain, qui ont su tous s'adapter en permanence aux nombreuses décisions prises. Je pense également aux acteurs économiques, directement concernés par des politiques parfois incertaines, mais qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Enfin, un merci particulier au monde associatif, véritable clé de voûte de notre savoir-vivre ensemble, et qui contribue chaque jour à faire du Gesnois Bilurien un territoire dynamique et solidaire.



Prendre des décisions dans un contexte aussi mouvementé n'a pas toujours été simple. Les débats ont parfois été vifs, les avis divergents, mais la démocratie a toujours trouvé sa place. C'est cette capacité à échanger, à confronter les points de vue et à avancer ensemble qui a fait notre force.

Les projets menés, petite enfance, jeunesse, emploi, développement économique, culture, mobilité, transition écologique, illustrent cette volonté commune de construire un avenir plus durable et plus équilibré pour notre territoire.

Alors qu'une nouvelle page se tourne, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, et qu'elle soit surtout marquée par un climat de paix et de sérénité retrouvées.

André PIGNÉ

Président de la communauté de communes
Du Gesnois Bilurien



SCoT-AEC du Pays du Mans : où en est-on ?

La commission d'enquête a rendu ses conclusions. Elle a émis un avis favorable avec deux réserves dont une concerne le Gesnois Bilurien et la commune de Connerré.

La commission préconise que : "Que le SCoT ne mentionne le projet de zone économique autour de l'échangeur autoroutier de Connerré que pour indiquer qu'il fera l'objet d'un travail collectif, en inter-SCoT, associant la population des 3 communes concernées, mené le cas échéant sous l'égide du préfet de la Sarthe, au sein d'une conférence de projet. Cette conférence établira, sur la base de visites de terrain et d'études techniques

et environnementales, le périmètre d'une zone d'activité économique bénéficiant pleinement des atouts de l'échangeur, de la possibilité d'embranchement fer et du viaduc récemment construit. Ne pouvant présager des résultats des travaux de cette conférence, et surtout de ses délais, la commission demande que le chiffre de 15 ha soit retiré dans le tableau page 57 du DOO, tout en laissant la mention "Zone de l'Echangeur de Connerré". Le retrait de ce chiffrage, qui ne repose à ce stade sur aucune étude, aura pour avantage d'apaiser les tensions, sans compromettre le travail inter-SCoT et les intérêts légitimes des communautés de communes."



Cette réserve rejoint celle exprimée par le conseil municipal de Connerré car on peut lire dans le rapport : "implanter le projet sur le site des Cohernières est en contradiction avec le modèle de développement économique promu, qui vise précisément à préserver le patrimoine naturel, les richesses environnementales et la santé des populations. Cette incohérence est d'autant plus frappante que le SCoT-AEC se veut exemplaire en matière d'urbanisme favorable à la santé (UFS)". "Le secteur n'a pas fait l'objet d'études environnementales, mais semble peu propice aux yeux de la commission d'enquête et (les) riverains (ont été) peu ou pas considérés".

**FERMETURE DÉFINITIVE DU
RÉSEAU CUIVRE ET ADSL**

ON TOUS SUR LA FIBRE.



ET VOUS ?

Janvier 2026, fermeture commerciale du réseau téléphonique historique : Il est temps de vous assurer que tous les appareils que vous utilisez sont reliés au réseau fibre optique qui le remplace. Pour vérifier, rendez-vous sur : ONBASCULETOUS.FR

LA SARTHE EST PRÉTÉ !

ONBASCULETOUS.FR

Création : Agence de communication

DE 0 À 17 ANS

**GRANDIR EN
GESNOIS BILURIEN**

0-3 ANS

TROUVER LE BON MODE D'ACCUEIL

- 4 CRÈCHES COMMUNAUTAIRES
- Connerre, Lombron, Montfort-le-Gesnois et Saint-Corneille
- SEPTEMBRE 2026 : ouverture d'une crèche au Breil-sur-Mérize
- 230 ASSISTANTS MATERNELS agréés sur le territoire

3-11 ANS

APPRENDRE, JOUER, S'ÉPANOIR.

- AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : 18 accueils périscolaires
- LES MERCREDIS ET VACANCES : 9 accueils de loisirs : Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Le Breil-sur-Mérize, Connerre, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière, Savigné-l'Évêque, et Torcé-en-Vallée

11-17 ANS

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

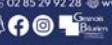
- 3 ESPACES JEUNESSE : Bouloire, Lombron, Savigné-l'Évêque
- EN ACCÈS LIBRE : après adhésion, les mercredis après-midi et vendredis soirs
- VACANCES ET PROJETS : Sorties, activités de loisirs, sportives et culturelles, formation au baby-sitting, chantiers Argent de Poche

DES QUESTIONS ?

Contactez le service Petite enfance - Enfance - Jeunesse de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien



48 rue de Paris - 72160 Connerre
service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr
02 85 29 92 28 www.cc-gesnoisbilurien.fr



LOIR & SARDE

Syvalorm

SYNDICAT DE VALORISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES

ALERTE DE SÉCURITÉ



**NE JAMAIS PRÉSENTER
DE PILE, DE BATTERIE
NI DE CARTOUCHE DE
GAZ EN COLLECTE !
(PORTE-A-PORTE ET BORNES)**



VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors des étapes de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

**Cette erreur de tri est
une mise en danger d'autrui !**

Avant de jeter, veillez à bien **retirer TOUTES les cartouches et piles** cachées des cartes musicales, porte-clefs, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...

ATTENTION : dans les objets à énergie solaire il y a aussi des batteries rechargeables !

**PILES
BATTERIES
ACCUS
TOXIQUES**
...

DÉCHÈTERIES

Depuis début 2025, nous déplorons déjà 6 départs de feu :

2 dans des camions-bennes de collecte et **4** sur notre centre de TRI VAL DE LOIRE chacun d'eux causé par des déchets qui n'ont leur place qu'en déchèterie afin d'être sécurisés, acheminés et traités dans leurs filières spécifiques.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Malmenées lors des différentes étapes de collecte et de tri (manipulation, déversement, transport, compactage mécanique...) les piles, batteries et cartouches de gaz s'enflamme et explosent !

Et ce pourrait-être la même chose chez soi !

Fort heureusement, au cours de ces 6 sinistres, aucun des personnels ni pompiers exposés n'a eu à connaître de très graves conséquences vitales néanmoins ils ont été fortement touchés par les émanations toxiques des fumées.

Les dommages matériels ont quant à eux été très conséquents : des coûts exorbitants de reconstruction sur la SPL ajoutés au remplacement de matériel et outils... et ce, pour une erreur de tri ? Une négligence ? Une méconnaissance ?



11 NOVEMBRE

Repas des cheveux blancs

Une belle journée de partage autour d'un bon déjeuner. L'occasion pour les élus de rencontrer, retrouver et d'échanger avec toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction de notre commune.

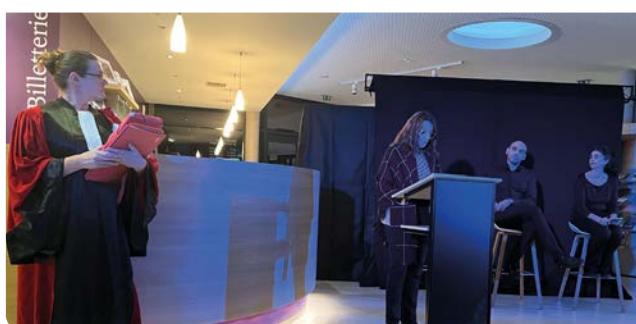
Plus tard ont été remis aux doyennes et doyens de la commune des bouquets de fleurs : Yvette Juré, Esther Poirier et Marie Charon, Lucien Henri, Marcel Cohin et Clotaire Papin.

14 NOVEMBRE



Enlivrez vous !

Merci à la Compagnie D'où vient le vent pour ce très beau spectacle qui a investi différents lieux de la Passerelle pour présenter quatre romans de manière très originale et donner envie aux spectateurs de lire, ou relire, ces quatre livres.



Journal Trimestriel d'Information
N°103 - Décembre 2025

Publication de la Mairie de Connerré.
Réalisation Commission Communication.
Maquette Carole Derré

2026

Vœux du maire
MARDI 6 JANVIER - 19H
La Passerelle

AGENDA / La Passerelle

17 JANVIER

Frédéric Fromet



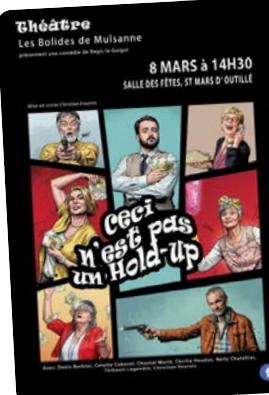
23 JANVIER

Bonsai Soleil



30 JANVIER

Ineige



7 et 8 FÉVRIER

Théâtre des AFN



15

FÉVRIER
Jean-Pierre
berger